



J attend ma lettre de licenciement

Par **crepe**, le **26/02/2014** à **09:03**

[fluo]bonjour[/fluo]

je suis en cdi 130 heures mensuel mon patron m à signale mi janvier qu il allait me licencier car pas assez de travail dans l entreprise depuis ce jour il ne me fait plus travailler fin janvier je lui demande des nouvelles il me répond j espere que le travail va reprendre on attend mi fevrier meme reponse le probleme c est qu en janvier pas de salaire fevrier de meme cela fait 18 mois que je travaille dans cette entreprise il ne me paie que les heures effectuees que puis je faire pour stopper cette situation quel courrier dois je lui envoyer ???? MERCI pour votre aide

Par **moisse**, le **26/02/2014** à **11:30**

Bonjour,

Vous lui écrivez gentiment qu'au premier mars, sans le salaire de janvier, vous aurez le plaisir de le rencontrer devant la formation de référé du conseil des prudhommes local.

Ceci dans un premier temps.

Ensuite que vous demanderez la résolution judiciaire du contrat de travail à ses torts exclusifs, le paiement mensuel et à intervalles réguliers du salaire étant une obligation essentielle de l'employeur.